

Pôle communication
24.65.42

Mercredi 28 août 2024

COMMUNIQUÉ DU GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Sous la présidence d'**Isabelle Champmoreau**, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, réuni le mercredi 28 août 2024, a adopté **huit** arrêtés, émis un avis et examiné **20** dossiers d'étrangers.

Arrêtés du gouvernement

Au visa d'**Isabelle Champmoreau**, vice-présidente du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant d'un million de francs à la société protectrice des animaux de Nouvelle-Calédonie (SPANC), afin de lui permettre de mener ses actions dans le domaine de la protection animale et d'entretenir le refuge ainsi que les animaux qui y sont hébergés.

Au visa d'**Adolphe Digoué**, membre du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a délivré le statut de patron-pêcheur aux quatre pêcheurs professionnels suivants :

- Pascal Aben (SARL ABENY) pour le navire *KEONY* ;
- Jean-Charles Richard pour le navire *CHARLO* ;
- Johny Boinhaleu pour le navire *ALISON LORIANE* ;
- Jean-Jacques Chenu pour les navires *CALMAR* et *MOYA*.

Au visa de **Gilbert Tyuienon**, membre du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a approuvé les tarifs de la société Air Alizé, titulaire d'une licence d'exploitation de transport aérien public de passagers valable jusqu'au 31 décembre 2025.

Les tarifs horaires sur deux avions de la compagnie augmentent d'environ 27 % par rapport à 2023 et sont fixés comme suit :

- 550 000 francs pour le BE20 ;
- 754 000 francs pour le CJ2+.

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a modifié l'arrêté modifié n° 2021-969/GNC du 27 juillet 2021 portant renouvellement de la licence d'exploitation de transport aérien public de la société Air Calédonie International.

Aircalin a sollicité l'ouverture d'une liaison Nouméa – Bangkok, premier segment de la route Nouméa-Paris, dont la mise en œuvre était initialement prévue en 2026. L'objectif immédiat est de continuer à générer un niveau de recettes acceptable pour faire face aux coûts fixes, en réponse aux conséquences des récents bouleversements du contexte économique local.

Le trafic de passagers sur la ligne Nouméa – Paris via l'Asie devrait atteindre, selon le transporteur, environ 43 000 passagers en 2025 pour deux rotations hebdomadaires, et environ 64 000 passagers en 2026.

Située à mi-chemin de deux étapes quasiment équidistantes, l'escale de Bangkok a été choisie, en raison de ses capacités d'emport des Airbus A330-900neo sur du très long-courrier. L'ouverture de la ligne vers Paris devrait générer un courant de trafic vers l'Asie au départ de Nouméa, à 50 % du trafic global dès 2025 (contre 39% jusqu'en avril 2024), puis 60 % en 2026.

La desserte aérienne de l'aéroport de Bangkok-Suvarnabhumi sera programmée en A330-900neo de 291 sièges au départ de Nouméa-La Tontouta les mercredis et samedis.

Au visa de Mickaël Forrest, membre du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a approuvé la décision modificative n° 1 de l'exercice 2024 du conservatoire de musique et de danse de la Nouvelle-Calédonie (CMDNC). Elle est arrêtée comme suit :

- *section de fonctionnement* : - 660 000 francs équilibrés en recettes et en dépenses ;
- *section d'investissement* : zéro franc en recettes et 2 300 000 francs en dépenses.

Le budget 2024 du CMDNC ainsi modifié est arrêté à la somme globale de 718 905 893 francs répartis comme suit :

- *section de fonctionnement* : 590 889 220 francs en recettes et en dépenses ;
- *section d'investissement* : 128 016 673 francs en recettes et 105 240 185 francs en dépenses,

Faisant apparaître un suréquilibre de 22 776 488 francs.

Ces ajustements tiennent compte du contexte actuel qui génère une diminution des activités du CMDNC. En conséquence, l'établissement a revu ses recettes de fonctionnement à la baisse et a dû réajuster ses dépenses en diminuant ses charges.

Au visa de Thierry Santa et de Christopher Gyès, membres du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a modifié l'arrêté modifié n° 2024-1225/GNC du 19 juin 2024 fixant les modalités d'application de la délibération n° 147/CP du 14 juin 2024.

Pour rappel, la délibération n° 147/CP du 14 juin 2024 prévoit la mise en place d'une allocation de chômage total spécifique destinée aux salariés ayant perdu leur emploi du fait des exactions. Cette allocation vise à pallier les pertes de revenus consécutives à l'interruption ou la réduction significative de l'activité économique.

La liste des entreprises dont les salariés bénéficient de plein droit de l'allocation de chômage total spécifique est fixée par l'arrêté d'application n° 2024-1225/GNC du 19 juin 2024, au sein d'une annexe.

Cette liste est ainsi complétée par ce nouvel arrêté.

Arrêtés de nomination

Au visa d'Adolphe Digoué et de Yoann Lecourieux, membres du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a nommé Cédric Muller en qualité de directeur adjoint des Affaires économiques de la Nouvelle-Calédonie (DAE).

Au visa de Gilbert Tyuienon, membre du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a nommé Nicolas Gravier en qualité d'adjoint au chef du service de la fiscalité des professionnels à l'impôt sur le revenu de la direction des Services fiscaux de la Nouvelle-Calédonie (DSF).

Examen de dossiers de ressortissants étrangers

- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a accordé **13** titres de séjour, **trois** autorisations de travail et **quatre** renouvellements d'autorisations de travail.

Avis du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a émis un avis sur trois projets de décrets :
- Projet de décret portant diverses mesures en matière minière en Outre-mer ;
 - Projet de décret relatif aux titres miniers d'exploration et d'exploitation de substances de carrières contenues dans les fonds marins du domaine public et du plateau continental ;
 - Projet de décret relatif aux titres miniers et aux titres de stockage souterrain.

ATTRIBUTION DES SECTEURS PAR MEMBRE DU GOUVERNEMENT

Louis Mapou, président du gouvernement

Secteurs des relations extérieures, de la sécurité civile, des affaires coutumières, de la stratégie minière, du suivi des transferts de compétences ; questions intéressant l'identité et la citoyenneté ; relations avec le sénat coutumier.

Isabelle Champmoreau, vice-présidente du gouvernement

Secteur de l'enseignement ; questions relatives à l'enseignement supérieur, à l'égalité des chances et à la santé scolaire ; sujets inhérents à la famille, à l'égalité des genres, à la lutte contre les violences conjugales ; cause du bien-être animal.

Yannick Slamet, porte-parole du gouvernement

Secteurs du budget et des finances, de la santé ; politique sanitaire ; suivi des comptes sociaux et du plan Do Kamo ; politique de solidarité.

Adolphe Digoué

Secteurs de l'économie, du commerce extérieur, de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche ; questions inhérentes à la production, au transport et à la réglementation de la distribution d'énergie électrique ; relations avec les provinces.

Gilbert Tyuienon, porte-parole du gouvernement

Secteurs de la fiscalité, du transport et de la mobilité, de la prévention routière, de l'aménagement et des infrastructures publiques ; suivi des affaires minières et du Fonds Nickel ; prospective et cohérence de l'action publique ; relations avec le Congrès.

Mickaël Forrest

Secteurs de la culture, de la jeunesse, du sport, de la protection de l'enfance et de la jeunesse ; animation des actions en faveur de la solidarité ; coordination et suivi du plan territorial de sécurité et de prévention de la délinquance, et de la promotion internationale du tourisme ; suivi des relations extérieures de la Nouvelle-Calédonie en lien avec le président du gouvernement ; relations avec le conseil économique, social et environnemental de la Nouvelle-Calédonie.

Vaimu'a Muliava

Secteurs de la construction, du patrimoine immobilier et des moyens, de l'urbanisme et de l'habitat, de la fonction publique ; coordination et mise en œuvre de la modernisation de l'action publique ; transition numérique de la Nouvelle-Calédonie, développement de l'innovation technologique ; suivi des relations avec les collectivités d'outre-mer du Pacifique en lien avec le président du gouvernement.

Thierry Santa

Secteurs du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle ; politique du bien-vieillir et du handicap ; questions relatives à la recherche et à la mise en valeur des ressources naturelles.

Yoann Lecourieux

Secteurs des politiques du développement, de l'aménagement et de la cohésion du territoire, de la mise en œuvre des contrats de développement, du suivi des grands projets, du droit civil, du droit commercial, des questions monétaires ; suivi des questions intéressant la francophonie en lien avec le président du gouvernement ; questions de l'audiovisuel et des relations avec les communes de la Nouvelle-Calédonie.

Christopher Gygès

Secteurs de l'économie numérique et de l'économie de la mer ; transition énergétique de la Nouvelle-Calédonie, développement des énergies renouvelables, dialogue social, suivi des zones franches.

Jérémie Katidjo Monnier

Secteur du développement durable, de l'environnement et de la transition écologique ; gestion et de la valorisation du Parc naturel de la mer de Corail ; plan d'atténuation et d'adaptation aux effets du changement climatique, politique de l'eau et transition alimentaire.